

Chère lectrice, cher lecteur

Autor(en): **Steinmann, Walter**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 3

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

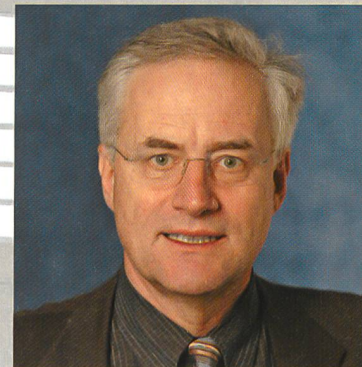
Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur,

En approuvant l'ordonnance sur l'approvisionnement en électricité et l'ordonnance révisée sur l'énergie le 14 mars dernier, le Conseil fédéral a définitivement fixé les règles régissant l'ouverture du marché suisse de l'électricité. A l'instar des sportifs qui, une fois les critères de sélection en vue d'une compétition majeure fixés, mettent tout en œuvre pour se qualifier, les entreprises électriques doivent désormais tout mettre en œuvre pour être prêtes à l'ouverture effective du marché de l'électricité à partir du 1^{er} janvier 2009. Dès cette date en effet, toutes les entreprises d'approvisionnement en énergie et près de 50 000 utilisateurs finaux consommant au moins 100 MWh par année pourront choisir librement leur fournisseur d'électricité.

Les travaux de préparation sont importants. Le recensement et l'évaluation des réseaux d'électricité, le calcul et la publication des tarifs d'utilisation du réseau ainsi que l'introduction de nouveaux systèmes informatiques et de mesure figurent notamment au nombre des préparatifs requis. L'état de forme des entreprises électriques suisses à la veille de ce changement majeur pourra être évalué une première fois à l'occasion des «Powertage» qui se dérouleront du 3 au 5 juin 2008 à Zurich. Cette manifestation représente l'événement annuel le plus important de la branche électrique: plus de 1800 visiteurs profession-



nels et près de 125 exposants – dont l'Office fédéral de l'énergie – sont attendus par les organisateurs de la manifestation. Les entreprises suisses auront même l'occasion de se jauger face à de grands groupes européens auxquels les «Powertage», ouverture du marché oblige, sont désormais accessibles.

La compétition attendue dans un marché électrique ouvert ne sera toutefois pas une affaire individuelle. La sécurité de l'approvisionnement doit en effet rester l'objectif de tous et pour tous, les grands consommateurs comme les petits clients qui n'auront accès au marché libre qu'à partir de 2014. Pour que l'ouverture du marché se déroule sans encombre, tous les partenaires et acteurs devront tirer à la même corde.

Walter Steinmann
 Directeur de l'Office fédéral de
 l'énergie OFEN

Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN
 Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.
 Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.
 Tous droits réservés.

Adresse: Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne
 Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00
 contact@bfe.admin.ch

Comité de rédaction: Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

Rédaction: Roger Dubach (dur), Matthias Kägi (klm), Klaus Riva (rik), Michael Schärer (sam)

Mise en page: raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH, Berne. www.raschlekranz.ch

Internet: www.bfe.admin.ch

Infoline concernant SuisseEnergie: 0848 444 444

Source des illustrations

Couverture: Ex-press; Stefan Süess/sueess.com;
 Angel Sanchez/Scriptum;

p.1: Ex-press; Office fédéral de l'énergie OFEN;
 p.2: Stefan Süess/sueess.com; p.4: Imagepoint.biz; p.6: Ex-press;
 p.8–9: Imagepoint.biz; zVg; p.10: Angel Sanchez/Scriptum;
 p.12: Ex-press; p.14: Office fédéral de l'énergie OFEN;
 p.15–16: Office fédéral de l'énergie OFEN; Solar Impulse/EPFL
 Claudio Leonardi.

AU SOMMAIRE

Editorial	1
Interview	
Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale: «Nous défendons les intérêts stratégiques vitaux du pays»	2
Bâtiments	
Nouvelle impulsion pour le certificat énergétique pour les bâtiments	4
Marché de l'électricité	
La Suisse sous un nouvel éclairage	6
Gender marketing	
Les hommes pensent différemment, les femmes aussi	8
SuisseEnergie pour les communes	
Les vingt ans des Cités de l'énergie	10
Recherche & Innovation	
Des pompes à chaleur au CO₂... pour réduire les émissions de CO₂	12
Comment ça marche?	
De l'électricité depuis le toit	14
En bref	15
Services	17

energeia.